Responsable pédagogique : Michel COULOS
Mise à jour le 30 Janvier 2018

Recyclage S.S.I.A.P niveau 1



Siège Social : 9 Avenue Charles de Gaulle 94470 Boissy-Saint-Léger
☎ 01.75.48.88.87 - Contact Direction : agence.fci@free.fr
SARL AU CAPITAL DE 5 000,00€ - RCS : CRETEIL 492 560 107
Agrément Préfectoral N° 1701 - N° d'habilitation INRS 2470/2013/SST-1/12 DIRECCTE N° 11 94 07010 94
Numéro d'autorisation d'exercer délivré par le CNAPS : FOR-094-2022-01-20-20170585862

Responsable pédagogique : Michel COULOS
Mise à jour le 30 Janvier 2018

Recyclage S.S.I.A.P niveau 1

Durée du stage : 14 heures de formation +évaluation **Stagiaires :** 15 maximums

Délai d'accès : voir devis ci-joint

Date des sessions : voir devis ci-joint

Pré requis :

- Diplôme SSIAP 1 en cours de validité,
- Etre titulaire du P.S.C.1 ou S.S.T (validité moins d'un an),
- Etre titulaire de la qualification H0/B0v,
- Avoir un bon niveau des connaissances générales,
- Avoir une bonne maitrise de la langue française écrite et parlée,
- Avoir satisfait à l'aptitude médicale.

Personnel concerné :
Titulaires du diplôme SSIAP 1 de moins de 3 ans ou recyclé depuis moins de 3 ans et en activité (au moins 1607 heures dans les 36 derniers mois).

Objectifs:
S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux Établissement Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur dans le domaine de la sécurité incendie

Mission du chef d'équipe de service de sécurité incendie :
Acquérir les connaissances suffisantes et nécessaires pour procéder efficacement a :

- Le respect de l'hygiène et de la sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Le management de l'équipe de sécurité
- La formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie
- La prévention technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux …)
- L'entretien élémentaire des moyens concourrents à la sécurité incendie
- L'assistance à personnes au sein des établissements ou ils exercent
- L'exploitation du poste de contrôle de sécurité incendie.

Siège Social : 9 Avenue Charles de Gaulle 94470 Boissy-Saint-Léger
☎ 01.75.48.88.87 - Contact Direction : agence.fci@free.fr
SARL AU CAPITAL DE 5 000,00€ - RCS : CRETEIL 492 560 107
Agrément Préfectoral N° 1701 - N° d'habilitation INRS 2470/2013/SST-1/12 DIRECCTE N° 11 94 07010 94
Numéro d'autorisation d'exercer délivré par le CNAPS : FOR-094-2022-01-20-20170585862

Responsable pédagogique : Michel COULOS
Mise à jour le 30 Janvier 2018

PROGRAMME : *conforme à l'Arrêté ministériel du 02/05/2005.*

Enseignement théorique : 14heures

- La prévention
- Les moyens de secours
- Les agents extincteurs –
- Le SSI -
- Mise en situation d'intervention
- L'action face à différents contextes (les fumées, l'évacuation des occupants, levée de doute …) - Exercices d'extinction sur feux réels (manipulation extincteurs et RIA) - Cas concrets

Les Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'un SSI de catégorie A, d'outils informatiques, moyens de communication…
- Vidéoprojecteur et rétroprojecteur
- Séquences vidéo relatives à la sécurité incendie
- Support de cours individualisés remis aux apprenants,
- Power point
- Etudes de cas concrets.
- Circuit de vérification et de ronde de sécurité

Évaluation

1 - Épreuve écrite (30 minutes).
QCM de 30 questions noté sur 20 (note < 12 : ajournement).

2 - Épreuve pratique (15 minutes/stagiaire).
Ronde avec anomalies et sinistres (évalué apte ou inapte).
L'examen est validé par le responsable pédagogique

Siège Social : 9 Avenue Charles de Gaulle 94470 Boissy-Saint-Léger
☎ 01.75.48.88.87 - Contact Direction : agence.fci@free.fr
SARL AU CAPITAL DE 5 000,00€ - RCS : CRETEIL 492 560 107
Agrément Préfectoral N° 1701 - N° d'habilitation INRS 2470/2013/SST-1/12 DIRECCTE N° 11 94 07010 94
Numéro d'autorisation d'exercer délivré par le CNAPS : FOR-094-2022-01-20-20170585862